

***CGRFA/WG-PGR-1/01/REPORT***

Commission des  
ressources génétiques  
pour l'alimentation et  
l'agriculture

**Groupe de travail  
technique  
intergouvernemental  
sur les ressources  
phytogénétiques pour  
l'alimentation et  
l'agriculture**

**Rome, Italie  
2-4 juillet 2001**

Première session



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture



**CGRFA/WG-PGR-1/01/REPORT**

**COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES  
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

**RAPPORT DE LA PREMIÈRE SESSION**

**DU**

**GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE  
INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES**

**RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES  
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

**Rome (Italie), 2 - 4 juillet 2001**

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE  
Rome, 2001**

Les documents préparés pour la première session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante:

<http://www.fao.org/WAICENT/FAOINFO/AGRICULT/AGP/AGPS/PGR/ITWG/docsp1.htm>

On peut également se les procurer à l'adresse suivante:

M. Murthi Anishetty  
Fonctionnaire principal, Groupe des ressources phylogénétiques  
Service des semences et des ressources phylogénétiques (AGPS), Département de l'agriculture  
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture  
00100 Rome (Italie)

Mél: [murthi.anishetty@fao.org](mailto:murthi.anishetty@fao.org)

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

**TABLE DES MATIÈRES**

|  | <i>Paragraphes</i> |
|--|--------------------|
| I. Introduction et questions d'organisation  | 1 - 7              |
| II. Rapport intérimaire sur la mise en oeuvre du <i>Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture</i>  | 8 - 12             |
| III. Suivi de la mise en oeuvre du <i>Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture</i>  | 13 - 19            |
| IV. Mise à jour du <i>Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>   | 20 - 25            |
| V. Rapport intérimaire sur le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (WIEWS)   | 26 - 29            |
| VI. Mesures visant à faciliter la mise en oeuvre du <i>Plan d'action pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture</i>   | 30 - 33            |
| VII. Questions relatives aux ressources phylogénétiques découlant de la cinquième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique: étude des impacts potentiels des technologies de restriction de l'utilisation des ressources génétiques (GURT) sur la biodiversité agricole et les systèmes de production agricole | 34 - 37            |

**ANNEXES**

- A Ordre du jour de la première session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
- B Liste des documents
- C Membres du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture élus à la huitième session ordinaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture
- D Liste des délégués et observateurs à la première session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

**COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES  
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

**RAPPORT DE LA PREMIÈRE SESSION DU  
GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES  
RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES  
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

**Rome (Italie), 2 - 4 juillet 2001**

**I. INTRODUCTION ET QUESTIONS D'ORGANISATION**

1. La première session du Groupe de travail sur les ressources phytogénétiques de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture s'est tenue à Rome (Italie) du 2 au 4 juillet 2001. L'ouverture officielle de la session a été précédée par un hommage rendu à la mémoire de M. Umberto Menini, ancien Chef du Service des semences et des ressources phytogénétiques (AGPS), aujourd'hui décédé.

2. La session a été ouverte par Mme Louise Fresco, Sous-Directrice générale, chargée du Département de l'agriculture, qui a souhaité la bienvenue aux délégués et observateurs. Notant que c'était la première session du Groupe de travail intergouvernemental, elle a rappelé les statuts adoptés par le Conseil. Elle a souligné l'importance de cette session qui permettrait d'assurer le suivi de la Conférence de Leipzig et d'orienter les travaux de la FAO en matière de ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

3. Le Groupe de travail a élu M. Eng Siang Lim (Malaisie) Président, M. Brad Fraleigh (Canada) et M. Abebe Demissie (Éthiopie) Vice-Présidents, et M. Åsmund Asdal (Norvège) *Rapporteur*.

4. L'ordre du jour de la session tel qu'adopté est reproduit à l'Annexe A.

5. Le Président a examiné le mandat confié au Groupe de travail par la Commission à sa huitième session ordinaire, à savoir "surveiller et orienter l'application du *Plan d'action mondial* et, plus particulièrement: i) définir la présentation adoptée pour les rapports et les indicateurs à utiliser pour suivre la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*; ii) donner des conseils en vue de l'élaboration du deuxième *Rapport sur la situation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (une fois achevées les négociations en vue de la révision de l'Engagement international); et iii) donner des conseils concernant l'évolution du Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phytogénétiques (WIEWS)".

6. M. José Esquinas-Alcázar, Secrétaire de la Commission, a noté que le Groupe de travail avait été établi en tant qu'organe subsidiaire technique de la Commission pour donner des orientations dans le domaine des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Il a noté en outre que le *Plan d'action mondial* continu, le rapport périodique sur l'*État des ressources phytogénétiques dans le monde*, le Système mondial d'information et d'alerte rapide et les réseaux de coopération technique et d'échange d'informations et de ressources génétiques étaient des composantes du Système mondial de la FAO sur les ressources phytogénétiques. Il a fait rapport sur les résultats des négociations qui avaient eu lieu la semaine précédente au sein de la Commission en vue de la révision de l'Engagement international sur les ressources phytogénétiques. Le texte de l'Engagement, tel qu'établi par la Commission, serait soumis à la Conférence à sa trente et unième session en novembre 2001. Ce texte comprend des articles sur le *Plan d'action mondial*, les réseaux internationaux de ressources phytogénétiques et un Système mondial d'information sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Le Secrétaire a noté la disposition stipulant que les Parties contractantes devraient promouvoir la

mise en œuvre effective du *Plan d'action mondial*, par des mesures nationales et, le cas échéant, par une coopération internationale, de façon à fournir un cadre cohérent, notamment, pour le renforcement des capacités.

7. Un représentant du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique a noté que la Conférence des Parties à la Convention s'était félicitée des résultats de la Conférence technique internationale de Leipzig, y compris du rapport sur l'*État des ressources phylogénétiques dans le monde*. La Conférence des Parties s'était aussi félicitée de la contribution que le *Plan d'action mondial* pourrait apporter à l'application de la Convention et avait fait siennes ses priorités et recommandations sur les grandes orientations. Le représentant a noté que le rôle du *Plan d'action mondial* et du rapport sur l'*État des ressources phylogénétiques dans le monde* était reconnu dans le programme de travail de la Convention sur la biodiversité agricole adopté par la Conférence des Parties à sa cinquième réunion en 2000. La FAO avait contribué à l'élaboration de ce programme de travail et était invitée à en appuyer la mise en œuvre <sup>1</sup>.

## **II. RAPPORT INTERIMAIRE SUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES PHYTOGENETIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

8. M. Murthi Anishetty, Secrétaire du Groupe de travail, a présenté le rapport intérimaire sur la mise en œuvre du *Plan d'action mondial*<sup>2</sup>. Ce rapport reposait sur 109 réponses à un questionnaire reçues des points focaux nationaux. On a noté que le rapport n'était pas long et ne visait pas à fournir de détails sur toutes les activités. On a fait observer que les priorités pouvaient être différentes selon les pays.

9. Le Groupe de travail est convenu que le rapport montrait que des progrès considérables avaient été réalisés – grâce, notamment, aux efforts des pays – dans la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* depuis l'examen du dernier rapport en 1999. Les deux tiers environ des activités avaient été financés par les budgets nationaux. Cela montrait bien la portée de l'engagement des pays vis-à-vis du *Plan*. Toutefois, il a été noté que la mise en œuvre du *Plan*, dans de nombreux pays, était limitée par l'insuffisance des ressources financières. Dans ce contexte, il a été noté que le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) avait récemment approuvé son nouveau programme opérationnel N°13 sur la biodiversité agricole.

10. La nécessité de renforcer la coordination entre les parties prenantes au sein des pays a été soulignée. Reconnaissant que les priorités étaient différentes selon les pays, le Groupe de travail a estimé que les domaines ci-après devraient peut-être faire l'objet d'une attention plus soutenue à l'avenir: soutien à la production et à la distribution de semences; aide aux agriculteurs pour reconstituer les ressources génétiques dans les situations de sécheresses récurrentes, régénération des collections *ex situ*; conservation *in situ* (notamment, compréhension de la gestion à l'exploitation) et renforcement des capacités.

11. Il a été reconnu que l'application du *Plan d'action mondial*, en particulier les activités relatives à la conservation *in situ* et à l'utilisation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, devait tenir compte des changements survenus à l'échelle planétaire, notamment du changement climatique, de l'utilisation accrue des cultures génétiquement modifiées et de la menace pour la conservation *in situ* que représentaient les espèces envahissantes. Certaines de ces questions pourraient devoir faire l'objet d'une analyse plus approfondie à l'occasion de l'établissement du second rapport sur l'*État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*.

---

<sup>1</sup> Les décisions pertinentes figurent dans le document CGRFA/WG-PGR-1/01/Inf.2.

<sup>2</sup> CGRFA/WG-PGR-1/01/2.

12. Il a été suggéré que les rapports à venir tiennent davantage compte des activités des parties prenantes, notamment des organisations non gouvernementales et des organisations d'agriculteurs, ainsi que des liens entre les activités et utilisent davantage les graphiques et les tableaux. Des questionnaires devraient également être envoyés aux organisations internationales et à d'autres parties prenantes telles que les sociétés scientifiques, les organisations professionnelles et les organisations de la société civile, qui devraient être encouragées à faire rapport sur leurs activités pertinentes en coordination avec les points focaux nationaux. Le Groupe de travail a demandé que tout en respectant le caractère confidentiel de certaines informations, lorsque celui-ci est spécifié, les données provenant de ces questionnaires soient intégrées dans le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

### **III. SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES PHYTOGENETIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

13. Le Secrétariat a présenté un document sur le suivi de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial* incluant un projet de liste d'indicateurs et des propositions concernant la présentation des rapports<sup>3</sup>.

14. Le Groupe de travail a souligné que le suivi et l'évaluation devraient faire partie de toutes les activités figurant dans le *Plan d'action mondial*, tout en restant aussi simples que possible afin d'éviter d'imposer un fardeau supplémentaire aux pays. La nécessité de tenir compte des priorités nationales et régionales a également été reconnue. Les efforts de suivi mondial devraient reposer sur un suivi effectué par les parties prenantes au niveau national. Ce suivi pourrait être facilité par la mise en place d'un centre d'échange d'informations ou d'un mécanisme analogue (ou d'un guichet dans un centre d'échange existant) pour promouvoir l'échange d'informations au sein des pays et renforcer la coopération entre parties prenantes, de façon à aider à renforcer les capacités des programmes nationaux.

15. Le Groupe de travail a estimé que les propositions relatives aux indicateurs figurant dans le document constituaient une excellente base pour la poursuite des activités et a formulé les suggestions ci-après en vue de leur amélioration:

- Il faudrait mettre au point un cadre conceptuel tel que le modèle couramment utilisé fondé sur la réaction à un élément moteur. Les indicateurs proposés devraient être examinés dans cette optique.
- Il faudrait identifier une série restreinte d'indicateurs (autant que possible, quantitatifs) et à raison, en principe, d'un ou de quelques indicateurs par activité. Tous les pays seraient encouragés à utiliser cette série restreinte, complétée par des indicateurs supplémentaires dont l'utilisation serait facultative. Le cas échéant, des indicateurs devraient être mis au point en commun avec ceux exigés pour d'autres processus pertinents, tels que la Convention sur la diversité biologique, la Commission du développement durable et l'Organisation de coopération et de développement économiques.
- Des indicateurs plus généraux (pour la diversité génétique, l'érosion génétique et la vulnérabilité génétique, par exemple) devraient être mis au point, si possible, sur la base des indicateurs existants.
- Il était nécessaire d'établir des données de référence (l'information fournie dans les rapports de pays pour le processus de Leipzig pourrait être utile à cet égard) et d'évaluer les tendances.

---

<sup>3</sup> CGRFA/WG-PGR-1/03/3 et CGRFA/WG-PGR-1/01/Inf 1.



- Les questions posées devraient être directement liées à l'information requise pour les indicateurs.

16. Il a été convenu que les indicateurs et la présentation des rapports devraient être affinés à la lumière de ces observations, principalement par l'intermédiaire d'un Groupe d'experts représentant les régions et les groupes de parties prenantes. Ce Groupe d'experts devrait être constitué dès que possible et de préférence avant la neuvième session ordinaire de la Commission. Pour faciliter dans toute la mesure possible l'élaboration d'indicateurs communs, des experts participant à l'élaboration d'indicateurs dans le cadre d'autres processus, tels que la Convention sur la diversité biologique, la Commission du développement durable et l'Organisation de coopération et de développement économiques, devraient faire partie du Groupe.

17. Le Groupe de travail a demandé qu'une proposition révisée concernant les indicateurs et la présentation des rapports ainsi que les projets pilotes soit soumise à la Commission à sa neuvième session ordinaire pour avis supplémentaires.

18. Le Groupe de travail est convenu que des activités pilotes devraient être menées par la FAO en collaboration avec l'Institut international des ressources phytogénétiques dans un petit nombre de pays représentatifs pendant l'année 2002, afin d'évaluer les indicateurs et la présentation des rapports proposés. L'enquête menée en 2002, pour la dixième session ordinaire de la Commission, utiliserait la même approche que celle qui a servi pour l'enquête de 2000.<sup>4</sup>

19. Les enquêtes de 2004 et les enquêtes suivantes devraient tenir compte des leçons tirées des activités pilotes menées en 2002 et en 2003. La Commission devrait mettre définitivement au point, si possible, le modèle d'enquête élargie, sur la base des résultats des études pilotes, lors de sa dixième session ordinaire, en 2003. Les résultats de l'enquête de 2004 seraient utilisés pour la préparation du deuxième *Rapport sur l'État des ressources phytogénétiques dans le monde*.

#### **IV. MISE À JOUR DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE**

20. Le Secrétariat a présenté des propositions et des options pour la mise à jour du *Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*<sup>5</sup>. Le Groupe de travail est convenu que ce deuxième *Rapport* serait préparé en vue d'être soumis pour adoption à la Commission à sa douzième session ordinaire en 2007. Un projet du *Rapport* devrait donc être achevé pour être soumis au Groupe de travail au deuxième semestre 2006. Il a rappelé que ce *Rapport* doit fournir des informations objectives et une analyse servant de base à la mise à jour du *Plan d'action mondial* continu.

21. Ce deuxième *Rapport* devrait inclure une comparaison entre, d'une part, l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, leur conservation et leur utilisation, et les connaissances pertinentes et, d'autre part, leur état au moment de la parution du premier *Rapport*, pour permettre d'identifier les tendances. Ce *Rapport* devrait porter sur le rôle des ressources phytogénétiques dans le développement durable et il devrait tenir compte du contexte du cadre fourni par l'Engagement international révisé.

22. Il a été convenu que le *Rapport* à jour devrait être complété par des études thématiques pour combler les lacunes, y compris les sujets qui n'ont pas été suffisamment traités dans le premier *Rapport*, et inclure de nouveaux thèmes importants qui sont devenus d'actualité depuis sa publication. Les propositions du paragraphe 7 du document CGRFA/WG-PGR-1/01/4 ont été

---

<sup>4</sup> et qui est décrite dans le document CGRFA/WG-PGR-1/01/2.

<sup>5</sup> CGRFA/WG-PGR-1/01/4.

considérées comme une liste utile. Il a été proposé d'examiner de surcroît les thèmes suivants: plantes cultivées peu connues mais potentiellement utiles; utilisation de nouvelles méthodes et de technologies pour la conservation et l'évaluation et sélection végétale participative.

23. Il a été souligné que les études thématiques devraient être centrées sur les domaines spécifiques entrant dans le mandat de la Commission et la mesure dans laquelle ils pourront être traités dépendra des ressources disponibles. Il conviendra de tirer pleinement parti des informations disponibles et des travaux des autres organismes. La préparation de ces nouvelles études thématiques ne devra pas se faire aux dépens de la mise à jour des thèmes abordés dans le rapport actuel, notamment la conservation *in situ*, l'évaluation et la régénération des collections *ex situ*, l'amélioration génétique et la présélection, ainsi que les liens entre les thèmes.

24. Le Groupe de travail est convenu que la préparation du deuxième *Rapport* devrait être intégrée dans les activités de surveillance et dans la mise au point ultérieure du WIEWS. Selon les besoins, certaines questions concernant la préparation du deuxième *Rapport* pourraient être incorporées dans le questionnaire révisé sur la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial*. Il conviendra d'assurer les liens avec les mécanismes d'établissement des rapports de la Convention sur la diversité biologique et avec les autres processus et de s'efforcer d'élaborer et d'utiliser des indicateurs communs. Des études de cas portant sur certains pays représentatifs pourraient fournir un apport utile, en particulier pour les études thématiques.

25. Le Secrétariat a été invité à préparer une proposition plus détaillée qui sera soumise à la Commission à sa prochaine session ordinaire.

#### **V. RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LE SYSTÈME MONDIAL D'INFORMATION ET D'ALERTE RAPIDE SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (WIEWS)**

26. Le Secrétariat a présenté le rapport intérimaire sur le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture<sup>6</sup>. Le Groupe de travail s'est félicité des progrès considérables accomplis depuis deux ans, concernant en particulier:

- i) l'incorporation de la description d'activités résultant du suivi de la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial* pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture;
- ii) l'intégration du Système d'information sur les semences;
- iii) la mise en oeuvre d'une fonction multilingue et une liste évolutive de liens vers des systèmes d'information interrogeables en ligne.

27. L'importance du Système mondial d'information et d'alerte rapide comme outil de suivi de la mise en oeuvre du *Plan* et de mise à jour du rapport sur l'*État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, a été soulignée.

28. Le Groupe de travail a encouragé les correspondants du WIEWS et les points focaux nationaux à collaborer étroitement avec le Système. Il a recommandé que le Système mondial d'information et d'alerte rapide continue à être étoffé de façon simple et efficace, et lié aux systèmes nationaux d'information sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Il faudrait également étudier les possibilités de coopération avec les bases de données nationales et internationales existantes sur les semences et sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, ainsi que la possibilité d'évoluer vers un modèle de bases de données réparties.

---

<sup>6</sup> CGRFA/WG-PGR-1/01/6.

29. Le Groupe de travail a recommandé au Secrétariat de continuer à aider les États Membres à renforcer les capacités de gestion de l'information dans le domaine des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Il a reconnu que l'alerte rapide concernant les pertes de ressources phytogénétiques nécessite une surveillance des informations disponibles sur la diversité génétique et les dangers qui la menacent, notamment les catastrophes. L'alerte rapide serait améliorée par l'élaboration et l'application d'indicateurs, ainsi que par une capacité renforcée aux plans national et communautaire.

## **VI. MESURES VISANT À FACILITER LA MISE EN OEUVRE DU *PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE***

30. Le Secrétariat a présenté le document CGRFA/WG-PGR-1/01/5, qui contient quatre options pour faciliter la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial*: l'approche du Programme ordinaire; l'approche du modèle de projet; l'approche du Forum consultatif; l'approche du mécanisme du *Plan*. Le Groupe de travail a noté que la Commission avait demandé à la FAO de jouer un rôle dynamique dans la facilitation et le suivi de la mise en oeuvre du *Plan* et a reconnu que le document CGRFA/WG-PGR-1/01/5 exposait en détail plusieurs approches utiles à cet égard.

31. Rappelant les déclarations de la Conférence de Leipzig et les recommandations de la Commission, le Groupe de travail a souligné l'importance de la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial* par toutes les parties prenantes, et a reconnu la nécessité d'une approche dynamique et souple pour favoriser la mise en oeuvre des activités du *Plan* en fonction des propres priorités des pays.

32. Les membres ont fait part de diverses vues au sujet des quatre options. L'Institut international des ressources phytogénétiques a déclaré qu'il jugeait l'option du mécanisme du *Plan* intéressante et qu'il apprécierait en particulier qu'elle soit mise au point ultérieurement. Le Forum mondial de la recherche agricole a également appuyé cette option, notant l'importance des systèmes nationaux de recherche agricole dans la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial*, comme indiqué, par exemple, dans la Déclaration de Dresde sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Le mécanisme ayant été envisagé comme ayant de nombreux points communs avec le Fonds mondial pour la protection intégrée, un représentant de celui-ci a été invité à décrire ses principales caractéristiques au Groupe de travail.

33. Il a été noté que l'analyse présentée par le Secrétariat avait été élaborée avant la sixième session extraordinaire de la Commission. Les options visant à promouvoir la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial* par toutes les parties prenantes pourraient aussi en définitive contribuer très utilement à la mise en oeuvre des plans et programmes convenus envisagés dans le cadre de l'Engagement international. Le Groupe de travail a recommandé que toutes les options soient examinées. Il a donc demandé au Secrétariat de définir ultérieurement toutes les options présentées qui seront examinées par la Commission à sa neuvième session ordinaire. Pour ce faire, il faudrait tenir compte de l'interface avec l'Engagement international et de la transparence de chaque option.

**VII. QUESTIONS RELATIVES AUX RESSOURCES PHYTOGENETIQUES  
DECOULANT DE LA CINQUIEME CONFERENCE DES PARTIES A LA  
CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE: ETUDE DES IMPACTS  
POTENTIELS DES TECHNOLOGIES DE RESTRICTION DE L'UTILISATION DES  
RESSOURCES GENETIQUES (GURT) SUR LA BIODIVERSITE AGRICOLE ET LES  
SYSTEMES DE PRODUCTION AGRICOLE**

34. Le Secrétariat a brièvement présenté le Programme de travail sur la biodiversité agricole de la Convention sur la diversité biologique, ainsi que le document sur les impacts potentiels des technologies de restriction de l'utilisation des ressources génétiques (GURT) sur la biodiversité agricole et les systèmes de production agricole<sup>7</sup>.

35. Le Groupe de travail s'est félicité de la coopération actuelle entre la FAO et la Convention sur la diversité biologique, en particulier dans le contexte du Programme de travail sur la biodiversité agricole. Il a reconnu l'exactitude de l'ensemble de la partie technique du rapport sur les GURT et estimé que l'analyse des impacts potentiels doit être bien équilibrée. Des observations détaillées sur ce document, soulignant les aspects positifs et négatifs des GURT, ont été faites par de nombreux délégués afin d'améliorer l'équilibre du rapport. Certains délégués ont fait part de leur préoccupation quant à d'éventuels aspects négatifs. Le débat s'est engagé sur le flux de matériel pour les sélections ultérieures et des pratiques de conservation des semences par les agriculteurs dans les systèmes traditionnels de faible substitution des semences et les conséquences de cette pratique pour la diffusion de variétés améliorées par les agriculteurs. Certains membres ont souligné les possibilités d'encourager l'innovation et d'accroître les investissements du secteur privé. Le Groupe de travail a noté que les aspects liés à la sécurité alimentaire devraient aussi figurer dans le document. Il a aussi estimé que le rapport devrait indiquer clairement que certaines analyses et conclusions concernant les impacts potentiels ne sont que des hypothèses; de plus amples renseignements pourraient devenir disponibles lorsque les produits intégrant les GURT seront soumis aux organes responsables de la réglementation avant la commercialisation.

36. Certains membres du Groupe de travail ont appuyé l'approche par étapes et au cas par cas, qui est conforme aux cadres de réglementation en place dans de nombreux pays. La nécessité de renforcer les capacités nationales en matière de sécurité biologique a été soulignée comme indispensable par les pays si l'on adopte cette approche. Certains ont aussi proposé que cette approche soit complétée par une évaluation plus stratégique, prenant en compte la démarche de précaution, étant donné les effets cumulatifs possibles. Plusieurs membres ont été d'avis que le recours aux GURT ne se justifie pas, tandis que d'autres ont mis en évidence des scénarios dans lesquels l'emploi des GURT pourrait être utile.

37. Le Groupe de travail est convenu que ce document serait modifié par le Secrétariat, compte tenu du débat et des observations écrites présentées au Secrétariat d'ici la fin de juillet 2001. La version révisée sera présentée à la neuvième session ordinaire de la Commission pour examen. Ce qui en résultera sera présenté à la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique.

---

<sup>7</sup> CGRFA/WG-PGR/1/01/7, CGRFA/WG-PGR/1/01/Inf.2.



---

**ANNEXE A**

---

**GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR  
LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES  
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE****Première session****Rome (Italie), 2 - 4 juillet 2001****ORDRE DU JOUR**

1. Organisation de la réunion
  - 1.1 Élection du Président et du(des) Vice-Président(s)
  - 1.2 Élection du *Rapporteur*
  - 1.3 Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
2. Rapport intérimaire sur la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*
3. Surveillance de la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*
  - 3.1 Définition des indicateurs et du modèle de rapport pour la surveillance de la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial*
  - 3.2 Mise à jour du *Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*
4. Mesures visant à faciliter la mise en oeuvre du *Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*
5. Rapport intérimaire sur le Système mondial d'alerte rapide sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
6. Questions relatives aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture découlant de la cinquième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique: étude des impacts potentiels des technologies de restriction de l'utilisation des ressources génétiques (GURT) sur la biodiversité agricole et les systèmes de production agricole
7. Autres questions
8. Adoption du rapport du Groupe de travail

---

**ANNEXE B**

---

**LISTE DES DOCUMENTS****DOCUMENTS DE TRAVAIL**

|                           |  |
|---------------------------|--|
| CGRFA/WG-PGR-1/01/1       | Ordre du jour provisoire   |
| CGRFA/WG-PGR-1/01/1 Add.1 | Ordre du jour provisoire annoté et calendrier  |
| CGRFA/WG-PGR-1/01/2       | Rapport intérimaire sur la mise en oeuvre du <i>Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture</i>    |
| CGRFA/WG-PGR-1/01/3       | Suivi de la mise en oeuvre du <i>Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture</i>                   |
| CGRFA/WG-PGR-1/01/4       | Mise à jour du rapport sur <i>l'État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>   |
| CGRFA/WG-PGR-1/01/5       | Mesures visant à faciliter la mise en oeuvre du <i>Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture</i> |
| CGRFA/WG-PGR-1/01/6       | Rapport intérimaire sur le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (WIEWS)                                    |
| CGRFA/WG-PGR-1/01/7       | Impacts potentiels des technologies de restriction de l'utilisation des ressources génétiques (GURT) sur la biodiversité agricole et les systèmes de production agricole                       |

**DOCUMENTS D'INFORMATION**

|  |  |
|--|--|
| CGRFA/WG-PGR-1/01/Inf.1                              | Modèle de rapport pour le suivi de la mise en oeuvre du <i>Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture</i> |
| CGRFA/WG-PGR-1/01/Inf.2<br>(anglais)                 | Matters of relevance arising from the Fifth Conference of the Parties to the Convention on Biological Diversity (CBD)  |
| CGRFA/WG-PGR-1/01/Inf.3<br>(anglais)                 | National Focal Points of the <i>Global Plan of Action for the Conservation and Sustainable Utilization of Plant Genetic Resources for Food and Agriculture</i>   |
| CGRFA/WG-PGR-1/01/Inf.4<br>(anglais)                 | Correspondents to the Global Network of the World Information and Early Warning System on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture   |
| CGRFA/WG-PGR-1/01/Inf.5<br>(non disponible en arabe) | Liste des documents  |
| CGRFA/WG-PGR-1/01/Inf.6                              | Statuts du Groupe de travail technique inter-gouvernemental sur les ressources phylogénétiques tels qu'établis par la CRGAA à sa septième session  |



## ANNEXE C

**MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL  
SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET  
L'AGRICULTURE ÉLUS À LA HUITIÈME SESSION ORDINAIRE DE LA  
COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES  
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

Rome (Italie), 19 - 23 avril 1999

| <i>Composition (Nombre de pays par région)</i> | <i>Pays</i>  |
|--|--|
| <b>Afrique</b><br>(5)                          | Angola<br>Éthiopie<br>Maroc<br>République démocratique du Congo<br>Sénégal |
| <b>Asie</b><br>(5)                             | Inde<br>Indonésie<br>Japon<br>Malaisie<br>Philippines                      |
| <b>Europe</b><br>(5)                           | Allemagne<br>Italie<br>Malte<br>Norvège<br>Portugal                        |
| <b>Amérique latine et Caraïbes</b><br>(5)      | Chili<br>Colombie<br>Dominique<br>Équateur<br>Mexique                      |
| <b>Proche-Orient</b><br>(3)                    | Égypte<br>Iran, République islamique d'<br>Libye                           |
| <b>Amérique du Nord</b><br>(2)                 | Canada<br>États-Unis d'Amérique  |
| <b>Pacifique du Sud-Ouest</b><br>(2)           | Australie<br>Papouasie-Nouvelle-Guinée                                     |